

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT :
Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » 14 » six mois.
» » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.
Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER et C^o, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

L'imprimerie du Journal de Roubaix est transférée Grande-Rue, 56.

ROUBAIX

21 janvier 1862.

BULLETIN POLITIQUE.

L'affaire du Trent est à peine terminée et déjà les journaux anglais insultent la France dont ils voudraient en vain méconnaître l'autorité puissante.

Est-ce là le langage que notre fidèle allié devrait se permettre après le concours empressé que nous venons de lui prêter? La politique anglaise ne changera jamais et les journaux inspirés par lord Palmerston répondront à chaque preuve de notre loyal désintéressement, par des défiances absurdes et par une hostilité qui va s'accroissant chaque jour.

Les projets économiques attribués à M. Fould préoccupent à juste titre l'opinion publique et éveillent surtout l'attention du monde financier.

On se demande comment on sortira des difficultés de la situation. Les uns affirment que de nouveaux impôts somptuaires seront décrétés, d'autres prétendent que, pour conjurer le péril, il faudra nécessairement avoir recours à un nouvel emprunt.

Comment rétablira-t-on l'équilibre? Espérons que nous ne tarderons pas à être édifiés sur la nature des économies que M. Fould se propose d'apporter dans nos finances.

Une dépêche de New-York, du 9 janvier, nous apprend qu'au Congrès, un membre a soutenu que l'Amérique du Nord aurait la guerre avec l'Angleterre avant trois mois, si on ne consentait pas à reconnaître le Sud et à lever le blocus qui gêne beaucoup nos voisins d'Outre-Manche. Bien qu'il ne faille pas attacher à ces paroles plus d'importance que n'en mérite une opinion individuelle, on est

forcé de reconnaître que les Anglais, après avoir cherché à exciter l'opinion publique par la fausse nouvelle de la destruction du port de Charleston, passent à d'autres manœuvres qui ne militent pas en faveur de leurs intentions pacifiques.

La dépêche que nous venons de citer assure, d'après un journal de New-York, que l'Angleterre veut occuper Matamoros pour ouvrir un débouché aux cotons du Sud et importer probablement de la contrebande de guerre. Matamoros est une ville de l'Amérique septentrionale (Mexique), sur le Rio-Bravo-del-Norte, à 60 kilomètres de son embouchure.

Le gouvernement espagnol vient de soumettre au conseil d'Etat, qui en fera l'examen avant sa ratification, le traité conclu entre l'Espagne et la France relativement à la délimitation des frontières entre les deux nations, du côté de la Catalogne et de la Navarre.

Des nouvelles de la Vera-Cruz qui vont jusqu'au 20 décembre. A cette date, M. le comte Dubois de Saligny et M. Wykes, ministre d'Angleterre, étaient arrivés à Mexico. Le président Juarez avait publié une proclamation dans laquelle il annonçait que partout la défense s'organisait, et que des corps de partisans incorporés dans l'armée régulière, et formant un effectif de près de cent mille hommes, occupaient dans l'intérieur tous les points stratégiques et les défilés des montagnes.

Malgré les affirmations contenues dans cette proclamation, il résulte des documents positifs reçus à la Vera-Cruz que la plus horrible anarchie règne dans tout le pays, que les forces dont dispose le président Juarez ne dépassent pas vingt mille hommes, concurrencés presque entièrement à Puebla et à Mexico, et que deux compétiteurs lui disputent en ce moment le pouvoir.

Juarez paraît compter beaucoup sur la guerre de guerillas, mais il semble ignorer que les alliés sont décidés à frapper un grand coup et à marcher immédiatement sur Puebla et sur Mexico.

J. REBOUX.

On parle d'un travail qui serait d'une très grande utilité à toutes les administrations communales. Il s'agirait de réunir dans un ouvrage, qui pourrait servir de supplément au Code rural, toutes les ordonnances, arrêtés ministériels et circulaires concernant les affaires administratives. La législation relative aux affaires civiles et administratives serait condensée de façon que le justiciable ne fût pas obligé de rechercher péniblement son droit dans les textes épars et que la procédure à suivre comme la juridiction à laquelle il doit s'adresser fussent clairement définies et déterminées. Tout cela est, dit-on, à l'état de projet.

On assure qu'une proposition relative à l'extinction de la mendicité doit être déposée sur le bureau du Sénat, dès les premiers jours de la session législative.

On dit que le gouvernement français a consenti à laisser plusieurs officiers au service de la Chine, et que c'est un lieutenant d'artillerie français qui commande maintenant l'artillerie chinoise à Shanghai, en même temps qu'un de nos lieutenants de génie est directeur des fortifications à Pékin.

La Cour de Chine, de son côté, se décide à envoyer, pour la première fois des ambassadeurs à Paris, Londres et à Saint-Petersbourg. Ainsi, les relations vont se nouer désormais plus pacifiques et plus étroites entre notre Occident et l'extrême Orient. Le canon serait-il vraiment le véhicule du rapprochement des peuples et de leur bonne amitié? Oui, sans doute, pourrait-on répondre; mais faut-il autre? Quoi qu'il en soit, le temps approche où l'on ne pourra plus dire chez nous, en parodiant le mot des Lettres persanes: « Comment peut-on être Chinois? »

M. Hippolyte Castille aurait, dit-on, obtenu l'autorisation de fonder un nouveau journal politique quotidien sous ce titre: *La Démocratie Impériale*.

On assure maintenant que le *Corsaire* ne paraîtra décidément pas avant la première quinzaine de février.

D'après une lettre de Francfort une tentative contre la vie de l'empereur d'Autriche se rendant à Trieste, aurait été commise. On aurait coupé les rails du chemin de fer sur lequel S. M. devait passer.

Chambre de Commerce de Paris.

La chambre de commerce de Paris croit devoir porter à la connaissance du commerce la circulaire suivante que le directeur général des douanes vient d'adresser à ses agents:

« Paris, le 16 décembre 1861.

« Les décrets des 13 février et 25 août derniers ont autorisé l'importation en franchise des tissus de coton écrus et de laine pure ou mélangée destinés à être teints ou imprimés en France pour la réexportation.

« Cette disposition a paru rendre nécessaires de nouvelles garanties pour l'application du bénéfice du retour aux tissus français de même espèce, teints ou imprimés, rapportés de l'étranger à défaut de vente. Elles font l'objet d'une décision ministérielle du 13 novembre dernier, d'après laquelle les expéditeurs, pour obtenir éventuellement le bénéfice du retour, devront en formuler la réserve au moment de l'exportation et faire estampiller les produits à la douane de sortie en y déposant des échantillons accompagnés d'un inventaire descriptif. La faculté de retour sera ainsi restreinte, à l'avenir, aux seuls des tissus dont il s'agit qui seront représentés revêtus de l'estampille et reconnus conformes aux échantillons prélevés à la sortie.

« Toutefois, la législation actuelle laissant au commerce la latitude de réclamer la libre réimportation de ses produits pendant deux années à partir de la date de l'exportation, il a été entendu qu'on readmettrait pendant deux ans encore, moyennant l'accomplissement des formalités aujourd'hui exigées, les tissus dont la sortie de France remonterait à une époque antérieure à la mise en vigueur des nouvelles mesures. Le service devra apporter le plus grand soin à reconnaître l'origine des marchandises en faveur desquelles sera demandé le bénéfice de ce sursis; en cas de doute, des échantillons seraient prélevés pour être soumis à l'expertise légale.

A Viterbe.

Le *Times* apprécie dans ces termes flatteurs le rôle joué par la France dans l'affaire du Trent et sa haute influence pour tout ce qui concerne le maintien des droits internationaux dans le monde:

« Reconnaissant la gravité de la crise dont nous venons de sortir et l'extrême difficulté qu'il y a en tout temps à traiter avec un peuple rude et violent comme les

Etats-Unis, nous devons témoigner ici notre complète satisfaction pour l'exemple qui a été donné par le gouvernement français. Ce bon exemple fut promptement suivi, comme nous l'avons vu par de semblables exhortations de la part de la Prusse et de l'Autriche; et il est probable que, si la réparation n'avait pas été faite par le gouvernement fédéral, toutes les nations maritimes auraient déclaré leur adhésion aux principes établis par M. Thouvenel. Ce n'est pas dans un but de flatterie que nous reconnaissons que l'Angleterre et l'Europe ont de grandes obligations au château des Tuileries, mais le spectacle qui a été donné au monde par l'union spontanée de deux grandes puissances pour repousser une violation du droit international aura sur l'avenir une influence si grande qu'elle ne doit pas être oubliée. Nous avons évidemment devant nous une période difficile pendant laquelle il sera nécessaire de veiller de très-près à notre conduite et à celle des belligérants américains. Ils se font une guerre qui menace le nouveau monde d'horreurs telles que l'ancien monde n'en a pas vues.

« Au milieu de telles éventualités, c'est pour nous une satisfaction de savoir que nous pouvons nous reposer sur la principale puissance du continent pour une appréciation juste et honnête d'une question qui pourrait s'élever. La France sait évidemment que la politique et l'honneur l'invitent à soutenir les principes du droit international. Elle a comme nous un puissant intérêt à maintenir le droit des neutres et à limiter autant qu'il est possible les excès de cette terrible guerre. Mais il est encore une autre raison pour laquelle nous sommes satisfaits de la conduite de l'Empereur en cette circonstance. C'est que la France a de meilleures raisons que nous pour espérer d'être écoutée, n'importe à quel moment, quand elle interviendra comme médiatrice entre les combattants furieux. Le souvenir de l'impartialité avec laquelle l'Empereur a tenu la balance dans une première querelle peut lui fournir dans un temps à venir de plus belles occasions encore de bien faire.

On écrit de Londres, 18 janvier:

« On nous autorise à faire connaître que les commissions des douanes ont reçu l'instruction de permettre la libre exportation des articles dont la sortie avait été prohibée par les ordonnances du 30 octobre et du 4 décembre 1861, jusqu'à ce que ces ordonnances eussent été rapportées. »
(Morning-Chronicle.)

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 22 JANVIER 1862.

— N° 6. —

LE CONFIDENT

IX

Au bruit de la fête avait succédé, les jours suivants, un tel silence dans le palais, qu'on eût dit que la peste désolait le pays et que chacun redoutait le contact de son prochain. Ce n'était pas un calme paisible, un repos salutaire après des divertissements excessifs; c'était cette pesanteur qui règne dans la nature lorsqu'un violent orage monte à l'horizon.

La princesse héritière, qui se disait malade, ne quittait pas ses appartements, et elle n'était visible que pour les personnes de son intimité. Le prince Louis, sous prétexte de s'être blessé à la chasse, ne paraissait ni à la table, ni à la parade; le vieux couple souverain se trouvait donc délaissé. Ces deux bons vieillards n'avaient plus d'autres ressources que leur partie d'échecs, la visite journalière de leurs aimables petits-enfants et, par-ci par-là, celle d'un savant renommé ou d'un respectable conseiller intime. La position des courtisans était des plus pénibles, ils ne

savaient quel parti embrasser pour ne pas compromettre leur avenir.

Le prince Louis hésitait sous l'influence d'un secret sentiment de justice, qui protestait contre la démarche à laquelle la passion le poussait.

La baronne, qui savait que le chasseur de Kunigsteen aimait sa femme de chambre, en avait fait sa confidente. La pâleur et le vif incarnat qui se succédaient fréquemment sur son visage, trahissaient les combats violents de son cœur et montraient que son inclination pour le comte et le souvenir de l'entrevue du pavillon parlaient encore éloquemment contre les inspirations de la haine et de l'ambition.

Le comte seul était resté le même; il conservait toute sa liberté d'esprit et laissait au ciel le soin de débrouiller la situation. Pouvait-il d'ailleurs soupçonner le moins du monde l'indigne trahison du prince?

Ulrique de Tondern le fit prier de passer chez elle. Lorsqu'il se présenta, la jolie blonde était en négligé, assise sur un sofa, et ses yeux témoignaient qu'elle avait versé des larmes. Des lettres cachetées sur une table à ouvrage, toutes sortes d'objets de toilette sur des chaises et des tabourets, des coffres déjà plus ou moins remplis d'effets, plusieurs brillants écrans sur le secrétaire: tel fut le spectacle qui frappa Kunigsteen à son entrée et l'arrêta stupéfait sur le seuil.

« Ulrique, que signifient ces préparatifs? demanda-t-il. Annoncent-ils notre séparation? Allez-vous voyager? »

Elle s'avança au-devant de lui en lui tendant les deux mains.

« Notre séparation ou notre réunion éternelle la plus étroite! dit-elle. Le tel a mis notre sort entre tes mains et à toi de

prononcer. Lis, poursuivit-elle, en lui présentant un billet cacheté; rends l'arrêt qui va décider de notre avenir, car mon choix ne pouvait rester douteux en cette circonstance. »

Kunigsteen prit la lettre.

« A mon adresse? Et l'écriture et le sceau de la princesse? dit-il en la considérant d'un air sérieux. Je pressens un danger. Voyons si je suis prophète. »

Il décacheta la lettre et la lut à haute voix:

« Sophie de... au comte Adolphe de Kunigsteen.

« Quand on conserve encore au fond du cœur la conscience de sa propre valeur, on quitte le lieu où il n'y a plus d'honneur à espérer, où l'on ne recueille que l'outrage; c'est pourquoi je ne reste pas un jour de plus dans ces murs, où le diadème de princesse est devenu pour moi une couronne d'épines, où mon nom est pour tout un peuple celui d'une femme méprisée et repoussée, et où je suis un objet de compassion. Il se trouvera un refuge où ne m'atteindront pas ceux qui me haïssent. L'amitié embellira le cloître qui me servira d'asile; et si, en amour, le comte Kunigsteen est aussi noble, aussi fidèle à sa parole, qu'il est renommé pour sa bravoure, je suis certaine de son appui. Notre confiance, notre chère et dévouée Ulrique, concertera tout avec notre sauveur. Il ne peut donner une réponse négative, s'il est homme et chevalier, s'il est né pour protéger les dames, s'il a fait vœu, en recevant les éperons, de secourir les opprimés, s'il se souvient que l'honneur des femmes, comme la délicate mimosa, se flétrit pour toujours au moindre contact grossier. »

Cette lecture laissa le comte pensif, soucieux et sombre.

« Cette lettre est bien grave, dit-il.

« Et à quoi se décide mon fiancé? demanda Ulrique. La résolution de ma malheureuse est inébranlable. Par un empressément malentendu, on ne lui a que trop exactement rendu compte de ce qui s'est passé entre son mari et la baronne dans la maison du forestier. Depuis que le prince est indisposé, une correspondance active s'échange entre son cabinet et la maison du grand maréchal; la princesse ne peut donc manquer de devenir l'objet de la risée des domestiques, et cela la revolt. Se plaindre au vieux prince ne conduirait à rien, n'aboutirait qu'à de vaines tentatives de conciliation. Elle veut donc fuir en secret et se réfugier près de son père, d'où elle fera valoir ses droits et réclamera sa fille chérie à son mari infidèle. Elle n'emporte absolument rien que la parure de sa mère. Loin de me traiter comme une personne à son service, elle m'a toujours considérée comme une amie; aussi son appel a-t-il été pour moi un ordre auquel je me fais un devoir sacré d'obéir: je partagerai son sort, quelque dur qu'il puisse être, et m'efforcerais d'être sa consolatrice. Au comte de Kunigsteen, à l'étranger libre, au gentilhomme, à mon fiancé de décider maintenant s'il veut être le compagnon de voyage, le guide et le défenseur d'une femme maltraitée et de sa propre fiancée, ou si elles doivent en chercher un autre, — qui pourrait bien les trahir, — dans cette cour où règne la division. »

« Le comte ne réfléchit pas longtemps.

« Ulrique sait à qui elle s'adresse; ce langage étudié était donc superflu, dit-il très-sèverement. Je connais la fermeté de

la princesse qui a hérité de l'esprit héroïque de son illustre race; son cœur est tendre, mais une fois que sa raison lui a dicté une résolution, cette résolution est inébranlable, aussi ne ferai-je pas d'objection inutile. Nous avons bien souvent risqué notre vie pour des intérêts moins sérieux. Mais vous, femmes, vous n'avez pas réfléchi mûrement avant de prendre parti, toi surtout, ma bien-aimée Ulrique! En cas d'insuccès, la princesse n'a rien à craindre, mais nous? »

« Nous n'aurons fait qu'exécuter ses ordres, répondit vivement Ulrique.

« Erreur! répliqua le comte. Nous passerons pour des traitres envers notre prince... Tu tressaillais d'effroi, jeune fille. Il y a pour une même action plusieurs poids et plusieurs mesures, suivant la différence de position de ceux qui y participent. Celui qui sauva une reine d'Espagne de la mort la plus ignominieuse en la dégageant de l'étrier où elle restait suspendue pendant que son cheval effrayé avait pris le mors aux dents, mourut de la main du bourreau pour avoir touché un genou sacré. La princesse n'est à nos yeux qu'une amie que nous accompagnons; mais nos ennemis et le monde voient en elle la mère des futurs héritiers du trône. Cherche donc encore à la détourner de cet éclat qui rendra tout rapprochement impossible. Si elle persiste, envoie-moi par ta femme de chambre un ruban noir; et j'irai faire préparer d'avance les relais jusqu'à la frontière, heureusement peu éloignée; car si l'on part, il ne faut pas perdre un instant, de crainte de trahison. A minuit ma voiture attendra près du premier pont du château, et j'irai vous prendre chez la princesse après le coucher de la lune.